

COMBIEN COÛTE ET RAPPORTE UNE « ASSURANCE AZOTE » ?



PAR LUC BELZILE, CHERCHEUR EN ÉCONOMIE DE L'AGROENVIRONNEMENT / JUILLET 2016

DANS LE DERNIER NUMÉRO DU *CARD AGRICULTURAL POLICY REVIEW* DE L'UNIVERSITÉ DE L'IOWA, UN GROUPE D'ÉCONOMISTES ET D'AGRONOMES A PRODUIT UN [TEXTE INTÉRESSANT](#) SUR LA GESTION DE L'AZOTE PAR LES PRODUCTEURS DE MAÏS-GRAIN. EN FAIT, ILS ONT COMPARÉ LA RÉPONSE À L'AZOTE, TELLE QU'ELLE AVAIT ÉTÉ MESURÉE DANS DES ESSAIS DE LONGUE DURÉE, À L'ANTICIPATION QUE FONT LES PRODUCTEURS DE CETTE RÉPONSE ET CE, POUR DIFFÉRENTS TAUX D'APPLICATION. SYSTÉMATIQUEMENT, LES ANTICIPATIONS DES PRODUCTEURS ÉTAIENT PLUS ÉLEVÉES QUE LES GAINS DE RENDEMENT RÉELLEMENT OBTENUS.

Les auteurs proposent différentes raisons à ce phénomène et parmi ces raisons, il y a ce qu'ils appellent le « nitrogen-as-insurance argument » (argument-azote-comme-assurance). Selon cet argument, des taux d'application d'azote dépassant leurs recommandations représenteraient un outil de gestion du risque relativement peu coûteux pour les producteurs. Or, selon d'autres études, la fertilisation azotée amplifie le risque économique au fur et à mesure que les taux d'application sont augmentés. En d'autres mots, plus le taux d'application augmente, plus la variabilité des rendements s'accroît.

Dans mon [billet précédent](#) sur la rentabilité des fongicides foliaires en grandes cultures, je proposais le même argument pour expliquer des applications de fongicides non-optimales. Cet argument est d'ailleurs souvent mentionné dans la littérature en économie agricole. Dans ce contexte, la question de la tolérance au risque des producteurs devient cruciale. Le groupe de l'Université de l'Iowa est présentement à pousser plus loin ses travaux pour mieux

comprendre les anticipations des producteurs étasuniens. À cet effet, il y a fort à parier que la tolérance au risque sera un des facteurs étudiés. Aussi, il serait intéressant de savoir si le même phénomène se produit au Québec.

On ne peut évidemment pas présumer à l'avance des résultats de cette éventuelle étude mais les travaux menés récemment au Québec nous offrent quelques pistes. On y apprend entre autres que les services-conseils indépendants de la vente d'intrants peuvent réduire la perception du risque chez les producteurs. D'autres facteurs seraient aussi à examiner. Par exemple, on peut aussi penser qu'une situation financière plus difficile d'une entreprise donnée réduira la tolérance au risque de son propriétaire. Finalement, un outil à explorer pour les décideurs serait la contribution potentielle des programmes d'assurance agricole pour accompagner les producteurs dans une rationalisation des intrants, sans affecter la rentabilité des entreprises.

